

Valeur ajoutée d'un fonds de fonds mixtes flexibles

Un fonds est mixte dans la mesure où il peut investir dans différentes classes d'actifs (actions, obligations d'entreprises, obligations d'Etat, liquidités...) et il est flexible dans la mesure où il peut faire varier la part respective de chacune de ces classes d'actifs au cours du temps. L'objectif principal d'un gérant de fonds mixte flexible est d'être investi dans la mesure du possible, à tout instant dans la ou les classes d'actifs les plus performantes du moment.

Sélectionner des fonds mixtes flexibles est particulièrement intéressant car la dispersion (disparité) des résultats entre les fonds performants et les autres peut être très significative. Cette forte dispersion dans les résultats tient à ce que ce soient la flexibilité et son corolaire - la politique d'allocation d'actifs – qui déterminent avant tout la performance d'un portefeuille mixte. Bien sûr une sélection judicieuse de titres individuels au sein d'une classe d'actifs et des frais de gestion et de transaction modérés sont aussi des facteurs non négligeables de performances d'un portefeuille. Mais ils sont, à nos yeux, de moindre importance que l'allocation d'actifs.

Les fonds sélectionnés profitent d'un certain degré de décorrélation entre eux. Par ailleurs, il nous semble opportun de, grâce à un investissement dans plusieurs fonds, **diversifier certains risques** qui sont très faibles mais non nuls tels que les risques de fraude, d'erreurs opérationnelles importantes, d'erreurs graves de gestion ou de jugement d'un gérant, de décollecte trop importante...

Critères de sélection des fonds mixtes flexibles

Le critère principal de sélection d'un fonds mixte flexible est, bien sûr, une performance à long terme élevée et sensiblement supérieure à un indice composé à 50% d'obligations d'Etats et à 50% d'actions.

Parmi les fonds les plus performants nous sélectionnons les fonds qui répondent au mieux aux **caractéristiques suivantes** (mais pas nécessairement à toutes) :

- Avoir un historique long, d'en général au moins 5 ans, si possible 10.
- Avoir un univers d'investissement qui regroupe le plus de classes d'actifs possibles (obligations haut rendement, actions pays émergents, obligations indexées à l'inflation, obligations entreprises toutes échéances, matières premières,...)
- Être géré par une société de gestion de taille humaine, où les gestionnaires sont intéressés au capital, où les processus de décisions sont rapides et efficaces et où les décisionnaires sont indépendants et peuvent traduire dans les faits des convictions fortes.
- Avoir des actifs sous gestion raisonnables qui permettent encore des investissements de «niches» sans trop « faire bouger » le marché.
- Être géré par une équipe solide et expérimentée qui, si possible, investit ses propres avoirs dans le fonds.
- Démontrer une régularité dans la surperformance. Le fonds analysé doit surperformer l'indice de référence le plus souvent possible. Les comparaisons de surperformances sont faites sur des périodes de 1 an, de 3 ans (glissants) et le cas échéant de 5 ans (glissants).

Le processus de gestion du fonds

Le processus de gestion du fonds est classique. Il se déroule selon le schéma suivant :

- Nous repérons de nouveaux fonds potentiellement intéressants principalement dans les bases de données Morningstar / Bloomberg mais aussi via d'autres sources telles que la presse spécialisée.
- Nous analysons les données disponibles et demandons généralement un surplus important d'informations au gestionnaire du fonds.
- Si le fonds répond suffisamment aux critères de sélection énoncés ci-dessus, nous rencontrons également le gestionnaire du fonds, et le fonds peut être présenté au comité d'investissement. En cas d'appréciation positive, le fonds peut alors être inclus dans le fond de fonds.
- Tous les fonds présents dans le fonds sont surveillés et suivis de manière régulière. Sont notamment suivis : les performances, les modifications du processus de gestion, les changements de gestionnaire, les variations des actifs sous gestion, la composition du portefeuille...

On notera que le fonds Ingenium – CGP Global Flexible a été lancé le 31 décembre 2008 initialement nous n'investissions qu'une part du fonds dans des fonds mixtes flexibles. A partir de septembre 2009 nous avons décidé de recentrer nos investissements exclusivement sur des fonds mixtes flexibles. Le 3 décembre 2009 nous lançons la part C du fonds limitée aux investissements de minimum 1 Mln d'Euros mais avec des frais de gestion réduits. La fiche du fonds est disponible en annexe.

Fiscalité et frais de gestion

En termes de fiscalité, de frais de gestion et de frais de transaction, le fonds est attractif. Les frais de gestion de la part B s'élèvent à 0,75% et ceux de la part C à 0.3% par an. Aucune commission de surperformance n'est perçue.

Le fonds est régi par la Partie II de la loi luxembourgeoise et bénéficie de la fiscalité avantageuse qui en découle. Par ailleurs, on notera que toutes les rétrocessions de frais de gestion qui peuvent éventuellement être versées par les fonds sous-jacents sont perçues par le fonds. Dès que le choix se présente, le fonds investit dans les parts institutionnelles (les moins chères) des fonds sous-jacents sélectionnés.

La CGP - Compagnie de Gestion Privée

Fondée en 1996, notamment par Henri de Liedekerke et François Vander Elst, la CGP est agréée par la CBFA en tant que société de gestion de portefeuille. La CGP, qui compte une douzaine de collaborateurs, est aussi active, outre la gestion de portefeuille, dans le domaine du courtage (réception/transmission d'ordres). Dans le cadre de cette activité, elle bénéficie de la licence et de la recherche du broker américain « Raymond James ».

En gestion de portefeuille, la CGP gère d'une part les comptes de clients privés et d'autre part deux Sicavs. La gestion est réalisée via du stock-picking (lignes individuelles) mais aussi grâce à une expertise développée en sélection de fonds externes (multigestion ou architecture ouverte). Les deux sicavs gérées par la CGP sont d'une part Hector – CGP Patrimonia qui reflète la sélection de valeurs individuelles faite Pierre le Hardy et d'autre part Ingenium – CGP Global Flexible qui regroupe un ensemble de fonds mixtes flexibles.